



STÉPHANE VIRY

Député des Vosges - 1ère circonscription



LETTRE N°6 - 15 NOVEMBRE 2017

Le mot du Député

J'ai été nommé, en tant que Député, pour siéger au sein du **Conseil national de l'Insertion par l'Activité Economique** (CNIAE), entité directement rattachée auprès du Premier ministre afin de conduire des réflexions sur l'IAE, de coordonner les acteurs et d'impulser des initiatives. Par ailleurs, suite à l'avis parlementaire que j'ai rendu sur le budget « Travail et Emploi » 2018, et notamment sur les crédits alloués à l'Insertion par l'Activité Economique, j'ai été reçu à l'Hôtel Matignon ce lundi 14 novembre, afin d'évoquer les propositions que j'ai pu faire dans le cadre de ce rapport.

L'insertion des hommes et des femmes éloignés de l'emploi

doit être une priorité. La baisse du nombre de demandeurs d'emplois, outre les impacts social et sociétal évidents, a des conséquences économiques sur la compétitivité des entreprises qui verront le coût du travail baisser. J'ai défendu mes convictions sur l'IAE lors des débats à l'Assemblée Nationale relatifs au Projet de Loi de Finances 2018. L'IAE est outil d'inclusion professionnelle et de développement territorial qui a fait ses preuves. C'est avec le regard de Président du Pôle EcoTer et grâce aux liens de proximité établis avec les associations et entreprises d'insertion que j'ai pu proposer et défendre des amendements qui à mon sens, dépassent les questions de sensi-

bilité politique.

Je fais d'ailleurs le constat que l'échange est plus ouvert à Matignon qu'avec mes collègues de l'Assemblée, les députés « En marche » refusant dogmatiquement et systématiquement tous les amendements que nous déposons et défendons, sur lesquels je reviendrai dans cette lettre.

Cette lettre présentera mes actions pour contribuer au débat. Encore une fois, **je regrette l'ostracisme de mes collègues « En marche » qui, par leur attitude fermée et mécaniquement opposée, ne servent pas la Démocratie de la manière la plus efficace.**

Les permanences dans la circonscription

Chaque lundi matin est consacré à recevoir les habitants de la circonscription à l'occasion de ma permanence ouverte à tous. Le 1er lundi du mois, je la délocalise pour être au plus proche : **je serai à Xertigny le lundi 4 décembre de 9h à 11h30** : rendez-vous par mail à contact@stephaneviry.fr

CABINET PARLEMENTAIRE

11 rue de la Préfecture 88000 EPINAL

CONTACT

Tél : 03.29.29.29.60

contact@stephaneviry.fr

www.stephaneviry.fr

AGENDA

- Réunion de travail avec les **Présidents des 3 chambres consulaires** (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture) pour évoquer leurs missions de service public pour le développement territorial et sur la manière d'appréhender leur avenir dans un contexte budgétaire et réglementaire hostile.
- Vendredi 10 novembre, à l'invitation du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), j'ai passé l'après-midi auprès d'entrepreneurs, en visitant deux sociétés (Vangilve et Sumiriko à Epinal), avant de participer à un **tour de table avec les chefs d'entreprises Vosgiens**.
- J'ai rencontré Nathalie Boy de la Tour, Présidente de la Ligue de Football Professionnelle, ainsi que de Pascal Boniface, Directeur de l'IRIS. Nous avons travaillé sur l'utilité sociale du football et la manière de **lier sport, citoyenneté et insertion**, sur la base de ce que nous avons initié au SAS Football avec « faire plus que du sport »
- En tant que Président du pôle EcoTer, outil de développement de l'économie sociale et solidaire sur le bassin d'emploi d'Epinal, je suis allé visiter une recyclerie exemplaire Porte de Clignancourt à Paris, un modèle qui pourrait être implanté dans les Vosges pour **créer de nouveaux emplois en entreprise d'insertion**.
- J'ai rencontré Gilles Ducassé, délégué général adjoint d'Emmaus France et une délégation d'associations (APF, Régie de quartiers, ...) à propos des **outils de la politique de l'emploi qui sont malmenés par le Gouvernement**, ainsi que sur la baisse des contrats aidés dont j'ai demandé par amendement qu'ils soient maintenus.

INTERVENTIONS

TRIBUNE DE L'ASSEMBLÉE

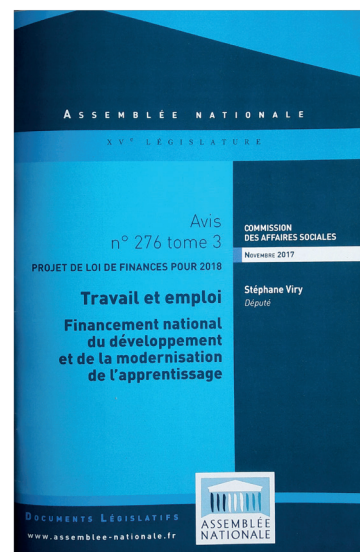
Je suis intervenu dans une très longue soirée de débats publics en tant que rapporteur pour avis de la mission « travail et emploi » pour le projet de Loi de Finances 2018. Extraits. «La baisse de 2,7 milliards d'euros des crédits de la mission «Travail et emploi», est moins obtenu par des réformes de fond que par le brusque coup d'arrêt à la multiplication des emplois aidés et des programmes d'exonération de cotisations mis en place par le précédent gouvernement.

Ce budget montre également la volte-face d'un gouvernement, qui a abondé les crédits en plein été pour augmenter de 280 000 à 320 000 le nombre des contrats aidés en 2017, avant de donner un coup d'arrêt brutal à cette politique en septembre. Comment pourra se concrétiser une exigence d'accompagnement et de formation sans crédit fléché vers les bénéficiaires des contrats aidés maintenus ?

J'en rajouterai une troisième : pourquoi diminuez d'un tiers la prise en charge des 200 000 contrats restants, en mettant en péril le modèle économique d'un grand nombre de structures de l'économie sociale et solidaire qui les emploient ?

Ces tours de passe-passe concernent également les entreprises adaptées. Le Gouvernement prévoit une baisse de 4% du montant unitaire de l'aide au poste et de 18 % de la subvention spécifique destinée au suivi social, à l'accompagnement et à la formation spécifiques de la personne handicapée.

Le thème que j'ai choisi de développer dans mon rapport pour avis concerne les structures d'insertion par l'activité économique (IAE). Elles ont pour mission d'aider les personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières à se réinsérer progressivement sur le marché du travail.



Aujourd'hui, les 3 722 structures conventionnées relevant de l'IAE emploient près de 132 000 salariés en voie d'insertion pour une durée de 24 mois généralement. Pour les personnes les plus exclues de l'emploi, titulaires d'un minimum social ou chômeurs de longue durée, elles représentent un tremplin vers l'insertion et l'occasion de retrouver le sens de l'activité. Pour les collectivités et les personnes qui les soutiennent, elles sont une espérance que, face au chômage, il est possible

de passer d'une approche passive à une approche active. Depuis 2014, leur financement repose sur des aides au poste variant suivant le type de structure, accompagnées d'une modulation (en théorie de 0 à 10 %) en fonction de critères de résultats en matière d'accueil et d'insertion. (...) Or, de nombreuses structures que j'ai rencontrées voient des pistes de croissance potentielle leur échapper, du fait de l'absence de postes supplémentaires.»

AMENDEMENTS

Parmi les amendements que j'ai déposés dans le cadre du PLF 2018, j'en signale 3 en particulier :

- Le premier visait à rétablir le montant de **la participation financière de l'Etat aux Maisons de l'Emploi** qui ont pour objet de fédérer l'action des partenaires publics et privés pour rendre le service public de l'emploi plus efficace dans le territoire. Les crédits alloués ont été divisés par deux cette année dans le projet de loi de Finances. Je m'oppose à ce choix du Gouvernement. La majorité « En marche » a rejeté cet amendement de bon sens. Faute de moyens suffisants, je crains que la représentation nationale ait tué cet outil important pour les territoires.
- Le second visait au maintien d'**une prise en charge à 72,5 % par l'Etat pour les contrats aidés embauchés en 2018** (soit 150 M€ de budget) afin de favoriser l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi, ainsi que les structures d'insertion. Les Députés « En marche » ont souhaité maintenir la proposition du gouvernement de baisser la participation de l'Etat à 50%, mettant à mal le modèle économique des structures d'insertion employeurs.
- Le 3ème amendement que j'ai déposé visait à **abonder de 30 M€ les crédits destinés à l'Insertion par l'Activité Economique** afin d'augmenter de 5.000 le nombre de postes financés en 2018 dans l'ensemble des structures de l'IAE, soit 0,22 % des crédits de la mission budgétaire sur l'emploi, avec une efficacité reconnue. Cet amendement a été rejeté par les députés « En marche », qui un jour devront expliquer leur vote aux acteurs de terrain.

En tant que rapporteur pour avis de la mission « travail et emploi », j'ai présenté et défendu entre autres un amendement déposé en Commission par l'UDI, visant à **abonder de 8 M€ les crédits de l'aide au poste des Entreprises Adaptées**, destinée aux travailleurs handicapés. Ces aides sont indispensables au fonctionnement des Entreprises Adaptées, tenues d'employer au moins 80% de travailleurs reconnus handicapés. J'ai donc soutenu cet amendement de bon sens, qui a été rejeté par la majorité « En marche ».

ART. 29 ASSEMBLÉE NATIONALE N° 10 448
2 novembre 2017

PLF POIR 2018 - (N° 215)

Commission :
Gouvernement :

AMENDEMENT N° 10 448
Présenté par M. Vuy

ARTICLE 29
ETAT B

Mission « Travail et emploi »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Aides et retour à l'emploi	10 500 000	0	0
Accompagnement des candidats (recrutement et développement de l'emploi)	0	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	0	10 500 000
TOTAL X	10 500 000	0	10 500 000
SOLDE	0	0	0

EXPOSÉ SOMMAIRE

Mis en place à l'article 6 de la loi n° 2005-1031 du 26 septembre 2005, le dispositif des maisons de l'emploi (MEL) avait, initialement, pour objectif de fédérer l'action des partenaires publics et privés et de

12

ART. 29 ASSEMBLÉE NATIONALE N° 10 511
31 octobre 2017

PLF POIR 2018 - (N° 215)

Commission :
Gouvernement :

AMENDEMENT N° 10 511
Présenté par M. Vuy

ARTICLE 29
ETAT B

Mission « Travail et emploi »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Aides et retour à l'emploi	30 000 000	0	0
Accompagnement des candidats (recrutement et développement de l'emploi)	0	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	0	30 000 000
TOTAL X	30 000 000	0	30 000 000
SOLDE	0	0	0

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le cadre du PLF 2018, 463,1 millions d'euros en AE et CP ont été prévus au titre du financement de l'insertion par l'activité économique (IAE), sous compensation des exonérations de

13

ART. 29 ASSEMBLÉE NATIONALE N° 10 511
31 octobre 2017

PLF POIR 2018 - (N° 215)

Commission :
Gouvernement :

AMENDEMENT N° 10 511
Présenté par M. Vuy

ARTICLE 29
ETAT B

Mission « Travail et emploi »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	+	-	(en euros)
Aides et retour à l'emploi	32 000 000	0	0
Accompagnement des candidats (recrutement et développement de l'emploi)	0	0	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0	0
Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail	0	0	30 000 000
TOTAL X	32 000 000	0	30 000 000
SOLDE	0	0	0

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le cadre du PLF 2018, 803,3 millions d'euros en AE et CP ont été prévus au titre du financement de l'insertion par l'activité économique (IAE), sous compensation des exonérations de

13